

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

## PROGRAMMES DE PAYS

Point 6 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/99/6/2**  
17 septembre 1999  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROGRAMME DE PAYS— LESOTHO (2000–2002)

### RÉSUMÉ

Le Lesotho est classé parmi les pays les moins avancés à faible revenu et à déficit vivrier et occupe la 134<sup>ème</sup> place sur 174 dans le rapport sur le développement humain du PNUD pour 1998. Sa population est estimée à deux millions d'habitants et le taux d'accroissement démographique a atteint 2,6 pour cent en 1998. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans s'établit à 39 pour 1 000, le produit national brut (PNB) à 770 dollars et le produit intérieur brut (PIB) à 354 dollars par habitant. Le pays est complètement entouré par l'Afrique du Sud dont il est en grande partie tributaire en ce qui concerne les importations et les exportations de produits alimentaires, d'autres produits et de services et les envois de fonds des travailleurs des mines. L'indice global FAO de la sécurité alimentaire des ménages se chiffre à 74,1 (1993–95). Quarante-vingt pour cent des habitants vivent en milieu rural mais l'agriculture ne fournit que 11 pour cent du PIB (1996). La pauvreté et la sous-alimentation chronique des enfants de moins de cinq ans et des élèves des écoles primaires sont particulièrement prononcées dans les zones montagneuses. Le programme de pays sera donc stratégiquement orienté vers les ruraux pauvres de ces zones.

Le programme de pays a une durée de trois ans qui correspond aux cycles de programme des autres organismes des Nations Unies travaillant au Lesotho et au plan de développement triennal national. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme de pays concerne la mise en valeur des ressources humaines, en particulier porte sur les objectifs 1, 2 et 4 (permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature).

Le projet d'alimentation dans les écoles primaires (No 3 853) se poursuit depuis 1965. Les missions d'évaluation envoyées sur place pendant chaque phase ont constaté que le projet avait atteint avec succès ses objectifs consistant à accroître la fréquentation scolaire et améliorer la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants. Dans le programme de pays, cette composante a été réorientée vers les zones montagneuses rurales, à mesure que les écoles des basses aires et des collines parvenaient à l'autonomie et pouvaient se passer d'aide. Ce programme comporte également trois activités nouvelles: appui aux centres d'éveil des jeunes enfants; éducation non scolaire; enfin, préparation aux catastrophes et atténuation de leurs effets.

Pendant la période de trois ans prévue, le programme de pays aura besoin de 12 700 tonnes de produits alimentaires, représentant 5,5 millions de dollars de coûts opérationnels directs pour fournir une aide à 138 600 bénéficiaires, dont plus de 90 pour cent de femmes et d'enfants. Le gouvernement envisage d'offrir une contribution de 2,1 millions de dollars à la mise en œuvre de ce programme, indépendamment de la part des coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention des produits qui lui revient.

Les indications fournies par le Conseil d'administration lorsqu'il a examiné le schéma de stratégie de pays en janvier 1999, ont été dûment prises en considération. Le bureau de pays participe à la préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement concernant le Lesotho. Il assure la présidence de l'équipe spéciale sur la collaboration avec les ONG. Des contacts ont été pris avec la Banque mondiale et le FIDA en vue d'une coopération et d'un appui mutuel éventuels dans les nouvelles activités d'enseignement non scolaire de formation professionnelle des ruraux pauvres et de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets.

Le Directeur exécutif recommande que le Conseil d'administration approuve ce programme de pays. Les coûts opérationnels directs s'élèvent au total à environ 5,5 millions de dollars. Les coûts d'appui directs (CAD) correspondants sont estimés à 600 000 dollars. Sur les 6,1 millions de dollars de ressources nécessaires au total, environ 700 000 dollars ont déjà été engagés au titre de projets en cours. Le solde de 5,4 millions de dollars sera engagé une fois que ce programme de pays aura été approuvé. Les coûts d'appui indirects seront calculés sur la base du taux standard fixé par le Conseil d'administration.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: D. Stevenson tel.: 066513-2082

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
COD	Coûts opérationnels directs
LANFE	Association pour l'enseignement non scolaire du Lesotho
LDTC	Centre d'enseignement à distance du Lesotho
LPA	Administrateurs de postes d'instruction
NTT	Formateurs nationaux d'enseignants
OIT	Organisation internationale du travail
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention



## **ORIENTATION STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES SOUFFRANT DE LA FAIM**

1. Le programme de pays du PAM pour le Lesotho couvre une période de trois ans allant de janvier 2000 à décembre 2002. Il est fondé sur le schéma de stratégie de pays pour le Lesotho examiné par le Conseil d'administration en janvier 1999 (document WFP/EB.1/99/5) et sur de larges consultations avec les partenaires de développement (services du gouvernement, institutions des Nations Unies, ONG et représentants des donateurs au Lesotho).

## **LES PAUVRES SOUFFRANT DE LA FAIM: REPONSES PRIORITAIRES A LEURS BESOINS**

### **Insécurité alimentaire, pauvreté et vulnérabilité au niveau du pays et des ménages**

2. Le Lesotho fait partie du groupe des pays les moins avancés à faible revenu et à déficit vivrier (PMA/PFRDV) et son indice global de la sécurité alimentaire des ménages s'établit à 74,1 (1993-95). Sa population est estimée à deux millions d'habitants en 1998, le produit national brut (PNB) par habitant s'établit à 770 dollars et le produit intérieur brut (PIB) par habitant à 354 dollars (Rapport sur le développement humain, 1998). Selon l'indice de développement humain de 1998, du PNUD, le Lesotho se place au 134ème rang sur 174 pays.
3. La pauvreté est particulièrement accentuée pour les 40 pour cent environ des ménages Basotho qui tirent l'essentiel de leur revenu des cultures, de l'élevage, des activités informelles ou occasionnelles et pour les ménages dirigés par des adultes au chômage (soit environ sept pour cent de la population). Dans les zones rurales où vivent plus de 80 pour cent des ménages, on estime que 54 pour cent d'entre eux sont pauvres, dont 24 pour cent vivent dans le plus grand dénuement. La pauvreté est beaucoup plus prononcée dans les zones montagneuses rurales et dans la Senqu River Valley que dans les basses terres et les collines.
4. L'agriculture emploie environ 50 pour cent de la population active mais la part du PIB qu'elle fournit est tombée de 50 pour cent en 1973 à 11 pour cent en 1996. Pendant les années normales, le Lesotho doit recourir aux importations pour couvrir environ 25 pour cent de ses besoins alimentaires de base. La pénurie de terres arables a entraîné la surexploitation des superficies disponibles et la dégradation des sols. Plus de 30 pour cent des Basotho sont des paysans sans terre et ceux qui en possèdent disposent pour la plupart d'un seul champ, d'une superficie moyenne d'un hectare.
5. D'après une étude sur les systèmes socio-économiques et de production menée par le FIDA en 1998 dans les zones rurales de montagnes, sept pour cent seulement des ménages couvrent eux-mêmes tous leurs besoins alimentaires. Parmi les personnes interrogées, 80 pour cent ont affirmé que la production familiale satisfait moins de 60 pour cent des besoins alimentaires du ménage. La majorité des ménages ne disposant pas de revenu en espèces acquièrent des céréales à titre de rémunération de travaux occasionnels (principalement désherbage) ou en obtiennent de ménages plus aisés. Plus de 60 pour cent de l'aide de ce genre est fournie sous forme de produits alimentaires. Les ménages dirigés



par une femme ont souvent recours à des arrangements comme la culture en métayage avec les voisins. Quelque 40 pour cent des ménages sont endettés. Ils empruntent pour diverses raisons mais avant tout pour acheter de la nourriture (31 pour cent) et des vêtements (16 pour cent) et pour payer les frais scolaires (14 pour cent).

6. Dans son évaluation de la pauvreté de 1995, la Banque mondiale arrivait à la conclusion que les ménages dirigés *de facto* par une femme (29 pour cent des 54 pour cent de ménages dirigés par une femme) vivent bien mieux que ceux qui sont dirigés *de jure* par une femme. Les ménages du deuxième groupe souffrent un peu plus souvent de pauvreté extrême que ceux qui sont dirigés par un homme (35 pour cent contre 29 pour cent).
7. La forme de malnutrition la plus fréquente dans le pays est la malnutrition chronique. Suivant une enquête nationale (1992), 33 pour cent des enfants de moins de cinq ans accusaient des retards de croissance; les taux étaient particulièrement élevés dans les zones montagneuses, allant de 36 pour cent à Thaba Tseka à 40 pour cent à Quachas Nek. La situation ne s'est pas améliorée depuis. Dans les montagnes, les garçons de moins de cinq ans qui accompagnent souvent leurs frères aînés en qualité de gardiens des troupeaux sont dans une situation nettement plus mauvaise que les filles de la même classe d'âge, selon tous les indicateurs de malnutrition.
8. La politique d'emploi préférentiel appliquée par l'Afrique du Sud à ses propres ressortissants a entraîné une réduction de la main-d'œuvre masculine Basotho travaillant dans ce pays (actuellement 40 pour cent). Les envois de fonds des travailleurs émigrés ont également baissé, tombant de 48 pour cent du PNB en 1980–85 à 36 pour cent en 1991–95. La participation des hommes au projet d'amélioration des routes d'accès appuyé par le PAM au Lesotho a augmenté de 27 pour cent. La position des femmes, particulièrement au sein de la famille, a été gravement compromise par les nouvelles privations. Les querelles et les violences familiales augmentent par suite du changement de la répartition des contributions au revenu et aux décisions du ménage entre les deux sexes. Il faut prendre en compte la problématique hommes-femmes pour cibler les hommes et/ou les femmes de toutes les familles, y compris celles des anciens mineurs, dans les programmes de renforcement des qualifications.
9. Le niveau scolaire s'est amélioré puisque la proportion d'élèves entrant en première année du cycle primaire, qui obtiennent le certificat de fin d'études primaires, est passée de 51 pour cent en 1990 à 68 pour cent en 1994. Les taux de redoublement dans les petites classes n'ont cessé de baisser, tombant de 30 pour cent en 1990 à 24 pour cent en 1995 (Ministère de l'éducation, 1998).
10. Toutefois, les écoles primaires, notamment dans les montagnes, rencontrent des problèmes très graves: le taux moyen d'abandon durant les sept premières années est de 11,2 pour cent chez les garçons et de 7,2 pour cent chez les filles. Pendant les périodes difficiles, les garçons des familles pauvres ont plus de chances d'abandonner leurs études parce qu'ils vont souvent travailler comme gardiens de troupeaux pour assurer la survie si les ménages sont particulièrement pauvres ou fréquentent une école d'initiation (école tribale traditionnelle) à l'âge de la puberté. Les garçons sont également censés trouver du travail comme manœuvres en Afrique du Sud.
11. Bien que les femmes soient plus instruites, soient chargées des responsabilités principales du ménage et constituent la majorité de la main-d'œuvre familiale, elles ont un statut social peu élevé. Suivant le droit coutumier, elles sont toutes considérées comme d'éternelles mineures qui passent de la tutelle du père au mari ou un parent du sexe



masculin. Selon le droit général, les femmes célibataires arrivent à la majorité à 21 ans. Le statut des femmes mariées varie suivant leur contrat de mariage.

### **Stratégies du gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire, lutter contre la pauvreté et atténuer les effets des catastrophes naturelles**

12. Le gouvernement donne la priorité à la réduction de la pauvreté, spécialement dans les montagnes et la Senqu Valley, en élargissant les possibilités d'éducation et de formation de façon à renforcer les qualifications et les aptitudes à l'emploi des Basotho et en gérant la pauvreté liée à la dégradation de l'environnement.
13. Le gouvernement affecte à l'enseignement les crédits budgétaires les plus importants, soit environ 29 pour cent du budget ordinaire, d'après l'Unité de planification du Ministère de l'éducation (1998). L'enseignement professionnel et non scolaire est renforcé, notamment grâce à la construction de salles de classe supplémentaires et à l'utilisation des écoles primaires et secondaires existantes pour des cours du soir destinés aux jeunes qui ont abandonné l'école, aux jeunes garçons gardiens de troupeaux et aux mineurs au chômage. La stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement vise à renforcer les capacités des institutions locales qui sont représentées dans les zones cibles ou y travaillent.
14. Le Lesotho est exposé à des crises d'origine humaine ou naturelle comme la sécheresse, les chutes de neige abondantes, la grêle, les tornades et les inondations localisées. L'Office de gestion des catastrophes créé en 1993 a mis au point des plans de gestion des catastrophes qui sont en partie intégrés dans les plans de développement nationaux et financés par un fonds spécial du Ministère des finances. L'Office coordonne les secours et entreprend des activités de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets. Un groupe multisectoriel a été récemment créé pour évaluer la vulnérabilité au Lesotho sous la direction de l'Office. Les grandes entreprises locales de minoterie disposent d'une réserve alimentaire stratégique nationale qui atteint actuellement 7 000 tonnes de céréales.

### **Politiques d'aide alimentaire du gouvernement**

15. L'aide alimentaire reçue par le Lesotho est assez faible par rapport à ses importations commerciales annuelles. En 1997, l'aide alimentaire n'a représenté que 5,2 pour cent des importations commerciales (Unité nationale d'alerte rapide). Le Ministère de la planification économique vient de lancer une politique nationale globale d'aide alimentaire pour assurer l'harmonisation avec les stratégies nationales de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

### **Coopération avec le système des Nations Unies, les donateurs et les ONG**

16. Le Gouvernement du Lesotho a décidé de ne pas établir de Note de stratégie nationale, mais les institutions des Nations Unies préparent, en étroite coopération avec le gouvernement, les donateurs et les ONG, un bilan commun de pays qui aboutira à l'établissement d'un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.
17. Le PAM continue à collaborer avec les autres institutions des Nations Unies et les ONG qui travaillent déjà dans des zones visées par les activités de son programme de pays. Les consultations seront encore intensifiées dans le cadre du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de façon à améliorer la coordination de l'aide internationale au développement au niveau du pays. Compte tenu de la concentration des ressources du PAM dans le secteur de l'éducation qui a été proposée, le



Ministère de la planification a désigné le Ministère de l'éducation comme principal partenaire d'exécution des projets du PAM.

## EVALUATION DE L'AIDE DU PAM A CE JOUR

18. Ainsi qu'il est indiqué dans le schéma de stratégie de pays pour le Lesotho, l'aide alimentaire fournie par le PAM de 1964 à 1999 est estimée au total à 222 millions de dollars. Elle a eu un impact positif sur le renforcement des infrastructures, en particulier la construction de routes d'accès aux zones rurales isolées, et l'amélioration de l'enseignement primaire. Les résultats ont été assez bons pour permettre un retrait progressif de l'aide à un grand nombre d'écoles et prévoir l'interruption totale des activités de construction de routes (projet 352.08) en 2000. La mise en œuvre des activités du PAM au Lesotho a rencontré les mêmes difficultés que dans d'autres pays peu avancés, difficultés qui ont été et continuent d'être abordées dans un esprit pragmatique ainsi qu'il est indiqué brièvement aux paragraphes 19 à 21 ci-après.
19. **Projet 3853.01—Assistance alimentaire aux écoles primaires.** Pendant la première phase d'élargissement du projet (1995–1999), le PAM et le Gouvernement du Lesotho ont fourni une formation technique, des outils et des ensembles d'intrants agricoles en vue d'activités productives pour permettre à 299 écoles accueillant 104 018 élèves des collines de se passer désormais d'aide. Cette progression vers l'autonomie des écoles a commencé dès la première phase (1990–1994) dans les basses terres où 30 pour cent des écoles recevant une aide alimentaire qui accueillait 171 000 élèves sont arrivées à l'autonomie. Cette approche continuera d'être appliquée dans les zones de montagnes. Une étude participative menée dans 13 écoles ne recevant plus d'aide a permis de constater que les enfants continuaient de recevoir un repas par jour, bien que les pénuries de combustible et d'eau posent toujours des problèmes. Il est aussi difficile pour les mêmes raisons de poursuivre l'aide aux écoles dans les zones touchées par la dégradation des ressources naturelles. Le PAM et le Peace Corps (Etats-Unis) continuent de fournir une assistance pour permettre au gouvernement de suivre les écoles où l'aide alimentaire se prolonge ou a au contraire pris fin.
20. **Projet 352.08—Construction, remise en état et entretien des routes d'accès rurales.** Dans le cadre de ce projet vivres-contre-travail, l'aide à la Section des travaux publics et le programme de création d'emplois prendront fin en 2000. Ce programme a apporté un appui dans le domaine prioritaire "amélioration des possibilités d'emplois et de revenus pour les pauvres" dans le cadre du programme national de réduction de la pauvreté. Le Fonds de recettes pour les hautes terres et le Fonds routier du gouvernement appuieront des programmes espèces/travail visant à renforcer les infrastructures rurales.
21. Le projet de travaux routiers a joué un rôle très utile en réduisant temporairement le chômage et en atténuant les pénuries alimentaires. D'après une enquête auprès des bénéficiaires (1998), 90 pour cent des travailleurs—en majorité des femmes—n'avaient pas d'autres sources de revenu ni d'alimentation; les stocks alimentaires étaient bas et les récoltes médiocres dans les zones du projet visitées. Environ 12 600 travailleurs ont été employés pendant 16 mois pendant les quatre années d'exécution. Malgré le rendement élevé, les objectifs n'ont pas toujours été atteints en raison des conditions climatiques de l'absentéisme et de la capacité limitée de la Section des travaux publics—facteur qui avait été sous-estimé au moment de la conception du projet. On s'efforce d'organiser les travailleurs expérimentés en groupes que les autorités locales pourraient employer pour poursuivre l'entretien des infrastructures.



22. L'orientation en faveur de l'autonomie ne sera pas limitée à l'éducation. Les activités vivres-contre-travail à venir seront davantage orientées vers le renforcement des capacités des communautés et des ménages en matière de sécurité alimentaire à long terme, grâce à la formation et à l'appui à la préparation aux catastrophes et à l'atténuation de leurs effets.

## ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

### Ressources et processus d'élaboration du programme de pays

23. La contribution du PAM dans le cadre du présent programme de pays atteint environ 6,1 millions de dollars pour trois ans, soit approximativement 5,5 millions de dollars de coûts opérationnels directs, c'est-à-dire la valeur de 12 700 tonnes de produits alimentaires, les coûts de transport correspondants et la valeur d'autres apports au projet, et environ 600 000 dollars de coûts d'appui directs pour assurer la surveillance et le suivi locaux. Sur les ressources totales nécessaires (6,1 millions de dollars), environ 700 000 dollars ont déjà été engagés dans le cadre des projets en cours, 352.08—Construction, remise en état et entretien des routes d'accès rurales et 3853.01—Assistance alimentaire aux écoles primaires. Le solde requis de 5,4 millions de dollars environ sera engagé lorsque le Conseil d'administration aura approuvé le présent programme de pays. Les prévisions détaillées de coûts du PAM ventilés par activité sont présentées à l'annexe I.
24. La contribution du gouvernement à l'exécution du présent programme de pays est estimée à 2,1 millions de dollars. Elle couvre les coûts directement liés au personnel et aux installations requises pour gérer, entreposer et distribuer les produits alimentaires aux bénéficiaires finals et pour rendre compte des livraisons de produits alimentaires et autres. Elle sera consacrée en majeure partie aux activités assurant l'autonomie des écoles.
25. Les indications données par le Conseil d'administration au moment de l'examen du schéma de stratégie de pays en janvier 1999 ont été suivies. Les quatre activités présentées brièvement ci-après ont été mises au point grâce à des ateliers de consultations et des réunions avec les représentants du Gouvernement du Lesotho, d'autres organisations du système des Nations Unies (en particulier la FAO, le PNUD et l'UNICEF), les représentants résidents des donateurs et les ONG. Le Comité du programme de pays, qui est présidé conjointement par le Ministère de la planification économique et le PAM, a donné des directives générales et des avis. Le gouvernement ouvrira les crédits budgétaires nécessaires pour tous les départements responsables de la mise en œuvre des activités bénéficiant de l'aide du PAM.
26. Le groupe d'analyse de la vulnérabilité qui vient d'être constitué aidera à identifier et à cibler les communautés frappées par l'insécurité alimentaire. Il présentera deux fois par an une mise à jour de l'évaluation de la vulnérabilité qui sera examinée par le PAM et les partenaires d'exécution. Il réunit les ministères ci-après: agriculture (départements de la nutrition, des cultures et de l'élevage), santé (départements de la nutrition et de la lutte contre les maladies), planification économique (Bureau des statistiques), ressources naturelles (départements de l'hydrologie et de l'agrométéorologie), autorités locales et Bureau de coordination de l'alimentation et de la nutrition. Le PAM fera également appel au concours de la FAO, de l'UNICEF et d'ONG comme l'Association pour le développement rural en auto-assistance, *World Vision International*, et la Croix-Rouge du Lesotho pour renforcer les aspects de sécurité alimentaire et de nutrition.



## Orientation stratégique du programme de pays

27. En harmonie avec la politique de lutte contre la pauvreté du gouvernement, les activités du PAM viseront avant tout à permettre aux ménages pauvres d'investir dans les ressources humaines par le biais de l'éducation et de la formation. Les enfants d'âge préscolaire et les élèves des écoles primaires recevront une aide alimentaire ainsi que les volontaires s'occupant de l'éducation non scolaire (en particulier l'éducation destinée aux jeunes gardiens de troupeaux dans les zones de montagnes souffrant d'insécurité alimentaire) et les communautés exposées aux catastrophes naturelles.
28. Cette aide vise à accroître les possibilités d'instruction des groupes à risque afin de renforcer leur capacité de survie dans un environnement en dégradation rapide et une économie régionale en pleine évolution. Elle sera donc axée sur les districts de montagnes pauvres et marginalisés. Les stratégies d'exécution favoriseront les programmes d'éveil des enfants ainsi que les programmes d'enseignement primaire et d'éducation non scolaire et de formation et mettront au point des moyens d'atteindre les populations souffrant d'insécurité alimentaire.
29. Pour appuyer le projet de politique nationale sur l'équité entre les sexes et le développement, les investissements du programme de pays dans les ressources humaines viseront particulièrement les personnes et les activités qui réduisent les handicaps des jeunes gardiens de troupeaux pauvres et améliorent le statut social bas des femmes Basotho et des familles d'anciens mineurs rentrés au Lesotho.

## Activité fondamentale 1—Assistance alimentaire aux écoles primaires

30. **Objectif stratégique.** Cette activité vise à appuyer la priorité stratégique donnée par le gouvernement à la mise en valeur des ressources humaines, en particulier la politique d'"Education et production" du Ministère de l'éducation.
31. **Analyse des problèmes.** Le PAM s'attache depuis longtemps à appuyer les initiatives du gouvernement dans l'enseignement primaire et a commencé à fournir une aide au projet d'alimentation scolaire en 1965. En raison des ressources naturelles limitées du pays, la valorisation des ressources humaines reste un des grandes axes de la stratégie de lutte contre la pauvreté. En 1991, le gouvernement a lancé la politique d'"éducation et production" qui vise à renforcer l'enseignement pratique dans les écoles et à permettre aux écoles et aux communautés de fournir des repas aux enfants des écoles en utilisant leurs propres ressources. Le PAM a ainsi fourni une assistance alimentaire pour le développement de l'éducation et des articles non alimentaires complémentaires pour permettre aux écoles bénéficiaires de parvenir à l'autonomie. D'après l'évaluation à mi-parcours (octobre 1997), ce projet d'alimentation scolaire a bien réussi puisque l'absentéisme était faible (le pourcentage d'abandon était inférieur à cinq pour cent) et que les écoles ne recevant plus d'aide continuaient de distribuer chaque jour des repas aux élèves.
32. L'assistance à venir du PAM sera axée sur les zones de montagnes. Dans ces zones, les principaux obstacles à l'inscription des enfants et les causes d'abandon sont les difficultés d'accès aux écoles, elles-mêmes dues au relief accidenté, et les problèmes économiques. De nombreux enfants doivent parcourir de très grandes distances à pied pour arriver à l'école sans avoir pris de petit déjeuner; en règle générale, la consommation alimentaire est insuffisante dans les zones de montagnes visées par cette activité. Les taux d'abandon restent élevés, notamment dans la zone de Quachas Nek où ils atteignent 14,4 pour cent pour les garçons (qui sont souvent embauchés comme gardiens de troupeaux) et 5,5 pour cent pour les filles (1996).



33. Les frais de scolarité jouent toujours un rôle important dans les abandons, qu'il s'agisse des garçons ou des filles. Les frais moyens pour les écoles primaires ont doublé entre 1991 et 1996, suivant l'inflation économique. Le gouvernement se propose d'assurer la gratuité de l'éducation par étapes, en commençant par la classe la plus basse à partir de l'année 2000. On prévoit un accroissement de la fréquentation, notamment une augmentation des redoublements de première année par les moins bons élèves. L'enseignement gratuit aura également une incidence sur l'autonomie des écoles et imposera un élargissement du programme de production vivrière.
34. Les familles pauvres n'ont pas les moyens d'introduire des produits riches en protéines dans leur régime alimentaire. Les troubles liés à la carence d'iode constituent un problème sérieux pour de nombreux enfants d'âge scolaire au Lesotho; une enquête nationale effectuée en 1993 a révélé qu'un peu plus de 40 pour cent de ces enfants souffraient de goitre. L'incidence du goitre semble diminuer dans les écoles de montagnes depuis que le gouvernement a pris en 1998, avec l'aide du PAM, des mesures pour enrichir la farine de maïs en iode.
35. Dans les zones de montagnes, l'alimentation scolaire est souvent entravée par l'absence de cuisines et d'installations de stockage. La plupart des écoles auraient besoin de cuisines modernes permettant d'économiser le combustible et d'éliminer la fumée mais 15 pour cent seulement d'entre elles en disposent. Le Ministère de l'éducation a demandé que le Fonds d'équipement des Nations Unies continue de financer la construction ou le réaménagement des cuisines et que le Ministère de l'agriculture (Division des forêts) fournisse de jeunes plants d'arbres, notamment d'arbres fruitiers, pour les jardins scolaires. La possibilité de remplacer l'assortiment de trois produits alimentaires actuellement utilisé par un mélange maïs-soja sera étudiée pendant le cycle du programme car la cuisson de ce produit exige moins de combustible.
36. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme consiste à appuyer la valorisation des ressources humaines au Lesotho grâce à la mise en œuvre de la politique d'"éducation et production" du gouvernement. Les objectifs immédiats sont de fournir un appui alimentaire aux élèves des écoles primaires des zones de montagne, de façon à soulager la faim dans l'immédiat, pour améliorer leurs capacités d'attention, régulariser la fréquentation et réduire les taux d'abandon. Une boisson en début de matinée et un repas cuisiné seront servis 180 jours par an à environ 98 200 élèves de l'enseignement primaire de 562 écoles.
37. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Dans les zones de montagne marginales, les ménages comptent sur le programme d'alimentation scolaire pour couvrir les besoins alimentaires familiaux. L'assistance alimentaire aux écoles primaires des zones de montagne attire de plus en plus d'enfants et atténue le problème des abandons. Les économies ainsi réalisées sur les budgets familiaux facilitent le paiement des frais de scolarité. La ration journalière de 150 grammes de farine de maïs, 40 grammes de légumes secs, 10 grammes d'huile végétale et trois grammes de sel iodé distribuée 180 jours par an a une valeur nutritive de 763 kcal d'énergie, 23 grammes de protéines et 16 grammes de lipides par jour. Elle fournit 36 pour cent de l'apport journalier recommandé de 2 100 kcal. A la suite des recommandations de la mission d'examen à mi-parcours, les écoles ont reçu pour instruction de préparer une boisson à servir en début de matinée (habituellement dénommée *motoho*—bouillie liquide) en utilisant 30 grammes sur les 150 grammes de farine de maïs disponibles, de façon à atténuer la sensation de faim des enfants dans l'immédiat et renforcer leurs capacités d'attention.



38. **Stratégie d'exécution.** Les activités d'alimentation scolaire proposées dans le cadre du programme de pays seront réorientées dans les districts de montagne et mises en œuvre par le Ministère de l'éducation, plus précisément par l'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaire qui fournit le directeur de projet, les nutritionnistes et les agents de vulgarisation des écoles. Comme suite aux recommandations de l'examen à mi-parcours<sup>1</sup>, le PAM recrutera quatre agents de vulgarisation qui seront employés par le ministère pendant la seconde année, il mettra en outre, à disposition un volontaire des Nations Unies pour faciliter la surveillance régulière des activités d'alimentation scolaire.
39. L'Unité de gestion des produits alimentaires est responsable, en liaison avec le ministère, de la livraison des produits aux écoles. Afin d'éviter l'accumulation excessive de stocks et les pertes de produits dans les écoles ne disposant pas de bonnes installations, les livraisons auront lieu une fois par trimestre au lieu de tous les six mois.
40. **Participants et avantages escomptés.** Dans les zones rurales où 59 pour cent des ménages sont dirigés par des femmes et vivent dans la pauvreté, la fourniture d'un déjeuner aux enfants permet d'éviter de préparer un repas principal. Le Ministère de l'éducation a proposé d'interrompre l'aide à 80 écoles et approximativement 24 600 des 98 200 élèves des zones de montagne pendant la durée du projet. Ces écoles se trouvent près de la grande route ou dans le voisinage des villes. Le ministère considère qu'elles ont un potentiel plus élevé d'autonomie. L'aide du PAM permet de faire la soudure jusqu'à ce que les écoles parviennent à l'autonomie.
41. Le gouvernement et le PAM procéderont à une étude de ciblage pendant la première année du projet pour identifier les indicateurs permettant de déterminer les critères de retrait de l'aide, à savoir la force de l'organisation communautaire, l'absence de terres disponibles pour la production agricole, les centres de fourniture d'eau et de combustible et les marchés. Les résultats de cette étude serviront de base à la stratégie de retrait.
42. Comme pendant la phase précédente, le PAM fournira des articles non alimentaires, c'est-à-dire du matériel de jardinage et de clôture pour toutes les écoles prêtes à entreprendre des activités en autonomie. Ces apports seront coordonnés avec le projet du PNUD "Afrique 2000" qui fournit aux écoles rurales de l'équipement et des matériaux de clôture et de jardinage. Le gouvernement offrira aux écoles un ensemble de facteurs de production agricole rémunératrice (semences, volailles, porcs, etc.). En lançant des campagnes d'information, l'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaire, sensibilisera les communautés aux répercussions du retrait de l'aide alimentaire et les encouragera à aider à appuyer elles-mêmes l'alimentation scolaire autonome sur des bases durables.
43. **Appui, coordination et dispositif de suivi et d'évaluation.** Le Ministère de l'éducation continuera d'assurer le suivi et l'évaluation avec le concours des agents de vulgarisation pour l'éducation de district et de zone, parmi lesquels figureront les agents de vulgarisation employés auparavant par le PAM. Les spécialistes de l'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaire de l'Unité de gestion des produits alimentaires et du PAM formeront ces agents de districts et de zones qui serviront ensuite de formateurs à tous les gestionnaires de l'alimentation scolaire dans les zones de montagne. On envisage également une coopération avec la FAO pour la formation professionnelle et les activités en autonomie.

---

<sup>1</sup> La mission d'évaluation (octobre 1997) a recommandé que les administrateurs de l'enseignement de district et les enseignants spécialisés des districts qui sont surchargés de responsabilités pédagogiques soient secondés par les agents de vulgarisation scolaire, qui ont précisément pour rôle de gérer l'alimentation scolaire et de suivre les activités autonomes.



44. Le concours de six volontaires du Peace Corps (Etats-Unis) a été sollicité; quatre d'entre eux continueront de travailler avec les écoles autonomes des collines et les deux autres aideront les autorités scolaires dans les domaines de la gestion des produits alimentaires, du suivi de la qualité des aliments, de la tenue des dossiers, de la commercialisation et de la durabilité à long terme des projets d'autonomie. A court et à moyen terme, l'utilisation du biogaz et des panneaux solaires pour remplacer le bois de feu sera étudiée en collaboration avec d'autres organisations comme la FAO. Le système de suivi actuel du Ministère de l'éducation fera l'objet d'une évaluation afin d'améliorer la tenue des dossiers et la présentation de rapports réguliers des écoles. On réexaminera aussi régulièrement la mesure dans laquelle les agents de vulgarisation réussissent à encourager la distribution d'une boisson aux élèves en début de matinée et à faire assurer cette activité par les écoles.
45. L'évaluation du programme de pays permettra de déterminer l'efficacité avec laquelle la contribution du PAM atteint les objectifs de l'activité. Les principaux indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer l'efficacité de l'aide alimentaire:
- distribution ponctuelle de boissons en début de matinée, conformément au plan;
  - taux d'abandon, ventilés par classe et par sexe;
  - nombre d'écoles pratiquant la production agricole pour assurer l'alimentation des élèves de façon durable; et
  - degré de participation d'appui de la communauté à un programme d'alimentation scolaire pendant et après l'aide du PAM.
46. **Estimation des coûts.** Le volume total de produits alimentaires nécessaire pour trois ans atteint 10 800 tonnes et les coûts opérationnels directs (COD) 4 442 335 dollars. Sur ces totaux, 1 100 tonnes de produits associés à des COD de 527 000 dollars sont déjà engagés pour l'an 2000 dans le cadre du projet d'alimentation scolaire 3853.01 qui est en cours. Les coûts du gouvernement pour cette phase (trois mois en 2000) se chiffreront à 96 000 dollars et à 1,4 million de dollars pour l'activité fondamentale 1, non compris la contribution TIEM.

## Activité fondamentale 2—Centres d'éveil des jeunes enfants

47. Cette activité a pour orientation stratégique d'appuyer l'initiative du gouvernement en faveur de la mise en place de centres d'éveil dans les zones montagneuses rurales, de l'accroissement du nombre d'enfants fréquentant ces centres et de l'apport nutritionnel offert aux enfants.
48. **Analyse des problèmes.** Les centres d'éveil jouent un rôle capital dans la réduction du nombre de jeunes enfants Basotho en mauvaise santé et en mauvais état nutritionnel et dans leur préparation à l'entrée à l'école primaire.
49. Le Bureau des statistiques a effectué, en 1996, une enquête régionale à indicateur multiple pour mesurer les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'enfance. Les résultats baissent en passant des terres basses aux collines puis aux montagnes. L'état nutritionnel est particulièrement mauvais dans les districts de Mokholong, Thaba Tseka et Mohales Hoek où les taux de malnutrition atteignent 17-18 pour cent. A titre de comparaison, les terres basses de Butha Buthe ont déjà réalisé 75 pour cent de l'objectif d'amélioration nutritionnelle de l'an 2000. Du point de vue de l'éducation, sur 1 000 enfants entrant en première année du cycle primaire, moins de la moitié terminent avec succès la septième année, d'après les résultats du recensement de



1996. On espère que ces chiffres finiront par s'améliorer si l'on intervient dès la petite enfance.
50. La fréquentation scolaire avant le cycle primaire est faible. En 1995, environ 13 pour cent des enfants âgés de moins de six ans fréquentaient les centres d'éveil. L'Université de Rome prépare actuellement un projet de répertoire "par district" de ces centres. Outre les centres inscrits au Ministère de l'éducation, il existe des centres non inscrits dont on ne connaît pas le nombre à l'heure actuelle.
51. Au cours d'une évaluation du programme d'alimentation d'urgence dans les centres d'éveil du PAM (effectuée de novembre 1998 à avril 1999), les fonctionnaires de l'Unité chargée de ces centres ont constaté que de nombreux centres d'éveil non inscrits se renseignaient sur les modalités d'inscription dans les bureaux des districts visés. L'Unité a réussi à inscrire ces centres en ayant recours au soutien offert par les formateurs nationaux d'enseignants (NTT) et les enseignants spécialisés de zone dans les districts en question. Le projet d'alimentation dans les centres d'éveil proposés devrait obtenir des résultats analogues dans les districts de montagne.
52. Les centres d'éveil des zones de montagne sont en majorité dus à l'initiative des communautés. Les parents versent des redevances qui permettent de verser un salaire symbolique à l'enseignant principal et, dans certains cas, aux assistants. Bon nombre des bâtiments utilisés par les centres appartiennent à des particuliers qui reçoivent un loyer mensuel. Le solde éventuellement disponible est investi dans des matériaux pour le centre ou réservé à l'achat ultérieur d'un terrain ou d'un bâtiment. Les parents doivent également fournir chaque jour un déjeuner à emporter à leurs enfants.
53. Le Ministère de l'éducation souhaite encourager la mise en place de centres d'éveil dans les villages de tout le pays au cours des prochaines années. Le projet d'alimentation proposé faciliterait ce processus dans les zones ciblées, d'abord en uniformisant les normes dans les centres existant déjà et ensuite en encourageant la création de nouveaux centres. L'aide de l'UNICEF est également axée sur l'accroissement du nombre et de la qualité des centres d'éveil à bases communautaires grâce à la formation des enseignants et à une assistance pour la coordination, le suivi et l'appui systématiques des activités des centres afin que ceux-ci répondent aux normes requises.
54. **Objectifs et résultats escomptés.** Les objectifs à long terme de l'activité consistent à promouvoir la création et l'utilisation des centres d'éveil qui favorisent le développement général des jeunes enfants (santé, éducation, nutrition et stimulation). On prévoit que la réussite à ce niveau permettrait de réduire les taux d'abandon ou de redoublement de classe dans le cycle primaire.
55. Les objectifs à court terme sont les suivants:
- a) renforcer la consommation d'éléments nutritifs des jeunes enfants dans les zones montagneuses du pays;
  - b) accroître le nombre d'enfants fréquentant les centres d'éveil; et
  - c) encourager l'identification des centres d'éveil existants et la création de nouveaux centres dans les zones souffrant d'insécurité alimentaire.
56. On prévoit d'offrir à un nombre estimatif de 10 700 enfant fréquentant les centres d'éveil un repas approprié et bien équilibré du point de vue nutritionnel pendant toute la durée du projet. La distribution devrait être assurée pendant 180 jours correspondant à l'année scolaire, mais une réserve pour imprévus sera créée au cas où certains centres d'éveil resteraient ouverts pendant des périodes bien plus longues.



57. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** La fourniture d'une aide alimentaire renforcera l'accès des enfants à l'alimentation et aux centres d'éveil, ce qui est particulièrement important pour les parents qui ne sont pas en mesure de verser les frais de scolarité ni de fournir le déjeuner quotidien. Les frais s'élèvent en moyenne à 25 maloti<sup>1</sup> par mois, soit 7,8 pour cent du revenu mensuel moyen des ménages, de 322 maloti dans les zones montagneuses<sup>2</sup>.
58. Les projets d'alimentation du PAM au Lesotho ont utilisé habituellement à la fois de la farine de maïs, des légumes secs et de l'huile végétale. L'utilisation de trois produits différents impose un accroissement des installations de stockage et du volume de combustible nécessaire pour préparer les repas. L'emploi d'aliments enrichis comme le mélange maïs-soja atténue fortement ces deux problèmes et permet de fournir des vitamines et des éléments nutritifs importants pour remédier aux carences nutritionnelles comme la carence en vitamine A à Mokhotlong, Quachas Nek et Mohales Hoek. Une ration journalière de 150 grammes (570 kcal, 27 grammes de protéines et neuf grammes de lipides) sera fournie aux enfants fréquentant ces centres d'éveil communautaires; cet apport couvrira 36 pour cent des besoins journaliers d'énergie des enfants et plus de 75 pour cent de leurs besoins de protéines.
59. **Stratégie d'exécution.** En raison des difficultés associées à la distribution des aliments dans les zones montagneuses, le PAM se propose de lancer cette activité par étapes. Un réseau de distribution et de soutien sera mis en place district par district dans les zones visées, ce qui permettra aux parties prenantes d'aborder les problèmes, en temps voulu et avec efficacité dès qu'ils se poseront. Priorité sera donnée aux districts où le niveau nutritionnel des enfants est actuellement bas et où des initiatives communautaires sont déjà en place.
60. La distribution des produits alimentaires commencera en avril 2000. A la fin de l'année, près de 6 000 bénéficiaires auront reçu des aliments. A la fin de 2001, la mise en route par étape sera terminée de sorte que tous les centres d'éveil des zones montagneuses seront couverts en 2002. Dans les limites de l'allocation totale, les produits alimentaires seront attribués avec une certaine souplesse selon les années pour faire face aux imprévus inévitables pendant la mise en route progressive de l'activité. La durabilité à long terme imposera la décentralisation systématique des dispositifs d'appui au niveau du district et du village. La coopération du Ministère de l'administration locale sera nécessaire.
61. **Participants et résultats escomptés.** Le projet d'alimentation doit toucher 472 centres d'éveil accueillant 10 700 enfants dans les zones frappées par l'insécurité alimentaire. Suivant les critères d'inscription du Ministère de l'éducation, ces centres doivent disposer d'un enseignant principal qualifié pour appliquer un programme obligatoire visant à encourager le développement global des enfants et à assurer la qualité de ce développement.
62. Au cours de l'exécution du projet, les centres d'éveil et les écoles primaires voisines seront encouragés à renforcer leurs liens (par exemple jardins scolaires) afin de promouvoir la continuité et l'autonomie au niveau de l'enseignement préprimaire et primaire. Certains centres d'éveil ont déjà réussi à devenir autonomes. Les parents seront incités à participer davantage au fonctionnement des centres d'éveil (comme ils l'ont fait dans le programme

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En juillet 1999, un dollar des Etats-Unis équivalait à 6,060 maloti.

<sup>2</sup> Source: Rapport sur le développement humain dans le monde, 1999.



d'alimentation d'urgence récent), ce qui est indispensable pour renforcer les ressources au niveau de la communauté. Le Ministère de l'éducation, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture aidera les communautés à produire elles-mêmes des aliments riches en protéines. En outre, les centres seront dotés de potagers qui permettront d'assurer le passage à une alimentation variée pour les jeunes enfants lorsque ce programme de soutien prendra fin.

63. **Appui, coordination et dispositif de suivi et d'évaluation.** En l'absence de ressources supplémentaires, les NTT, les enseignants spécialisés de zone et les volontaires du Peace Corps (Etats-Unis) aideront l'Unité chargée des centres d'éveil à assurer le suivi et l'évaluation; les indicateurs suivants seront utilisés:
- a) augmentation des inscriptions et de la fréquentation, par sexe;
  - b) contribution des communautés à l'amélioration des installations et aux actions de développement plus larges; et
  - c) augmentation du nombre de centres d'éveil nouvellement inscrits.
64. **Estimation des coûts pour le PAM.** Le volume total de produits alimentaires nécessaire pour cette activité atteint 645 tonnes, pour des COD de 425 800 dollars. Les coûts pour le gouvernement, indépendamment de sa contribution TIEM, se chiffreront à 163 000 dollars.

### Activité fondamentale 3—Vivres pour le renforcement des capacités

65. **Objectif stratégique.** Cette activité a pour orientation stratégique de soutenir la politique du gouvernement consistant à assurer une formation professionnelle dans les zones de montagne frappées par l'insécurité alimentaire de façon à accroître les compétences pratiques des pauvres des deux sexes.
66. Etant donné que les ménages des zones de montagne sont de plus en plus souvent contraints d'entreprendre des activités à l'extérieur de l'exploitation pour combler leur déficit alimentaire, il leur est difficile d'acquérir des compétences pratiques afin de diversifier leurs stratégies de survie et de se procurer des revenus. Le Département de la formation technique et professionnelle du Ministère de l'éducation met actuellement au point une politique de formation professionnelle. Le PAM a engagé un consultant de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour effectuer une étude préparatoire sur l'utilisation de produits alimentaires à l'appui de la formation professionnelle des ruraux pauvres; le consultant a conclu que les activités vivres-contre-qualifications peuvent jouer un rôle important si elles sont associées à d'autres apports et processus de développement comme l'évaluation des besoins, l'établissement de programmes d'étude, les systèmes de crédit, le suivi et l'appui commercial. Toutefois, les partenaires d'exécution potentiels ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour un programme de soutien alimentaire, surtout dans les zones montagneuses. Le PAM continuera d'étudier les possibilités qui pourraient apparaître et d'encourager la mise en place de nouvelles structures.
67. Une nouvelle activité pilote est proposée: il s'agit d'accorder une aide alimentaire à l'appui de l'enseignement non scolaire destiné aux pauvres des deux sexes, en particulier aux jeunes garçons gardiens de troupeaux des zones montagneuses qui souffrent d'insécurité alimentaire.
68. **Analyse des problèmes.** Bien que le Gouvernement du Lesotho ait réussi à améliorer l'enseignement scolaire, près de 23 pour cent de la population n'a jamais fréquenté l'école, tandis que 26,1 pour cent ont abandonné les études (dont deux tiers de garçons). Dans les districts montagneux, jusqu'à 50,2 pour cent des enfants âgés de six à 15 ans ne vont pas à



l'école et 1,3 pour cent seulement suivent un enseignement non scolaire. L'accès à l'enseignement scolaire est traditionnellement plus facile pour les filles. En effet, les garçons des familles pauvres des montagnes sont nettement défavorisés car ils se font embaucher comme gardiens de troupeaux, notamment en période de pénurie alimentaire. Or, il est indispensable que ces jeunes garçons apprennent à lire et à compter pour avoir la possibilité d'acquérir ultérieurement une formation.

69. C'est non pas la motivation des jeunes gardiens de troupeaux ou des autres personnes frappées par l'insécurité alimentaire qui doit retenir l'attention mais plutôt le renforcement des possibilités d'éducation offertes. Les instructeurs (assistants) des zones de montagne qui donnent des cours d'alphabétisation dans leurs communautés sont souvent incapables de satisfaire leurs propres besoins alimentaires.
70. **Objectifs et résultats escomptés.** Cette activité a pour objectif à long terme de cibler les ménages frappés par l'insécurité alimentaire pour leur offrir des possibilités d'éducation non scolaire et de formation professionnelle. L'aide alimentaire tendra à résoudre un problème précis qui devrait être réglé lorsque le gouvernement aura intégré l'appui à ces groupes dans le système d'enseignement non scolaire.
71. Les objectifs immédiats sont les suivants: a) compléter le budget des ménages des administrateurs de postes d'instruction (LPA) et des animateurs dans les zones de montagne frappés par l'insécurité alimentaire pour leur permettre d'accroître le nombre d'initiatives d'enseignement non scolaire; b) élargir l'accès à la formation technique et générale des populations rurales de montagne, en particulier des femmes.
72. On prévoit que ces activités pilotes permettront de fournir des aliments à 350 LPA/ animateurs par an. Des classes plus régulières et des stages plus brefs permettront d'augmenter le nombre de "diplômés d'alphabétisation" mais aussi de réduire le nombre de cours supprimés. Le deuxième objectif se concrétisera lorsque les structures partenaires nécessaires seront mises en place.
73. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Les assistants qui travaillent sous les auspices du Centre d'enseignement à distance du Lesotho (LDTC) reçoivent un versement mensuel de 100 maloti (les traitements des instituteurs des écoles primaires atteignent environ 1 000 maloti par mois) alors que l'Association pour l'enseignement non scolaire du Lesotho (LANFE) ne verse aucune prime aux LPA. Les assistants viennent de communautés des zones de montagne souffrant de déficits vivriers et ils ont du mal à satisfaire leurs propres besoins de consommation.
74. En consultation avec LDTC et LANFE, le PAM fournira deux boîtes d'huile végétale par mois pour chaque assistant, administrateur de poste d'instruction et animateur et organisera le suivi. Il vérifiera si cette aide apporte effectivement une contribution aux dépenses alimentaires des ménages et si les bénéficiaires passent ainsi plus de temps à aider les élèves à poursuivre le programme. L'aide alimentaire du PAM devrait améliorer l'accès des bénéficiaires aux produits alimentaires et leur permettre de participer à cette activité.
75. **Stratégie d'exécution.** Il y a principalement deux agences qui travaillent dans le domaine de la formation à la lecture et au calcul. Sous la responsabilité de l'administrateur principal de l'éducation (programme d'études), LDTC s'occupe de l'éducation de base. Depuis quelque temps, il est représenté dans plusieurs districts par un agent responsable de l'enseignement non scolaire. LANFE est présente dans tous les districts de montagne et fait appel à la coopération des communautés locales. D'autres organisations s'occupent également d'alphabétisation.



76. Au niveau du district, les représentants du LDTC et de LANFE fourniront des listes provenant des postes d'instruction déjà établis qui seront appliquées pendant chaque trimestre pour la distribution ultérieure d'aliments par l'Unité de gestion des produits alimentaires. LDTC et LANFE encadreront les activités et feront rapport sur leur exécution. Des accords seront passés avec le Ministère de l'éducation (LDTC), LANFE et d'autres organismes coopérants.
77. La Banque mondiale offrira prochainement une aide à l'Unité chargé de l'éducation non scolaire du Ministère de l'éducation en lançant une initiative de renforcement des capacités et d'appui institutionnel.
78. **Participants et avantages escomptés.** Les incitations sous forme de produits alimentaires seront destinées à 350 volontaires associés au LDTC et à LANFE dans les zones montagneuses souffrant d'insécurité alimentaire. A l'heure actuelle, 95 pour cent des volontaires sont des femmes. Les participants des deux sexes aux activités d'enseignement de la lecture et du calcul varient de 3 500 à 6 500 enfants des deux sexes venant de 300 communautés.
79. **Appui, coordination, et dispositif de suivi et d'évaluation.** Des représentants du LDTC et de LANFE encadreront les volontaires et présenteront des rapports au Ministère de l'éducation et au PAM. Ils utiliseront comme indicateurs de réussite l'augmentation en pourcentage du nombre de postes d'instruction et de "diplômés d'alphabétisation" et la réduction du nombre de classes supprimées faute d'"assistants". S'agissant d'une activité pilote, un suivi qualitatif est nécessaire pendant la phase de sélection des participants et pour déterminer la qualité et l'utilité de l'aide alimentaire pour les assistants et les activités entreprises. On fera également des comparaisons entre le nombre prévu et le nombre effectif de journées d'enseignement pour les victimes de l'insécurité alimentaire dans les postes d'instruction isolés et les nombres prévus et effectifs de cours de formation, par sexe. L'Unité chargée de l'éducation non scolaire au Ministère de l'éducation coordonnera ces activités.
80. **Estimation des coûts.** Le volume de produits alimentaires nécessaire à cette activité expérimentale se chiffre à 130 tonnes et les COD sont estimés à 143 700 dollars pour une période de trois ans (2000–2002). Les coûts pour le gouvernement, contribution TIEM non comprise, atteindront 100 000 dollars.

#### **Activité fondamentale 4—Soutien aux initiatives de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets**

81. **Objectif stratégique.** Cette activité a pour orientation stratégique de soutenir les initiatives de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets grâce à l'éducation et à la formation.
82. **Analyse des problèmes.** Les ménages des districts montagneux de Mokhotlong, Quachas Nek, Thaba Tseka et Quthing sont particulièrement frappés par les effets des sécheresses qui se produisent tous les trois ans et par les problèmes imputables à l'érosion des sols et aux pratiques culturelles médiocres. Pour survivre, ils comptent principalement sur les cultures vivrières, l'emploi et les envois de fonds des travailleurs à l'étranger et l'élevage. Aucun des ménages touchés par l'enquête de Save the Children Fund en 1998 ne disposait de stocks alimentaires pendant les années normales. En période difficile, les ménages ont tendance non pas à adopter des stratégies nouvelles mais à accentuer les stratégies habituelles. Le bassin du Senqu est périodiquement exposé aux inondations.



83. Les autorités locales ont constitué des équipes de gestion des catastrophes au niveau du village et du district. L'Office de gestion des catastrophes dispose de personnel au niveau des districts qui est chargé de former des équipes et de mettre au point de plans d'action de village. Les activités organisées sont encore peu nombreuses en raison du manque de ressources de l'Office au niveau des districts et de la coordination insuffisante entre les ministères compétents en matière de préparation aux catastrophes, d'atténuation de leurs effets et de réaction.
84. Des groupes ont récemment été créés au sein du gouvernement et au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement afin de traiter ces problèmes. Le Groupe intergouvernemental d'évaluation de la vulnérabilité récemment constitué à l'initiative du PAM présentera des rapports semestriels sur les origines de l'insécurité alimentaire des communautés, les différentes stratégies de survie et les réactions des ménages devant les menaces.
85. **Objectifs.** Les objectifs sont les suivants:
- a) permettre aux ménages pauvres des zones exposées aux catastrophes d'investir dans la formation concernant les initiatives communautaires de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets; et
  - b) renforcer la capacité de réaction aux catastrophes de l'Office, aux niveaux national et local, avec participation accrue des communautés et des autres parties prenantes.
86. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire permettra aux communautés menacées, c'est-à-dire à celles qui ne réussissent habituellement qu'à couvrir leurs besoins alimentaires immédiats, à investir dans des activités de formation et de démonstration concernant la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets dans le cadre de systèmes vivres-contre-formation ou vivres-contre-travail.
87. L'assortiment alimentaire proposé (63 kilogrammes de farine de maïs, sept kilogrammes de légumes secs et 2,1 kilogrammes d'huile végétale) couvre les besoins alimentaires mensuels des participants aux activités de formation et de démonstration. Les besoins alimentaires précis seront évalués au moment de l'établissement du résumé d'activité.

### Stratégie d'exécution

88. Les administrateurs de district de l'Office de gestion des catastrophes remettront en activité les équipes de gestion des catastrophes dans certains districts et au moins cinq équipes de village dans chacun de ces districts identifieront les activités utiles de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets.
89. Les activités de formation et de démonstration permettront d'identifier et de planifier les mesures de préparation pour réduire et atténuer l'effet des catastrophes avant que celles-ci ne se produisent. Les activités d'atténuation réduisent les effets des catastrophes qui se sont produites, il peut s'agir de techniques de récolte des eaux, de construction de pompes à eau ou de maisons à toit goudronné, de mesures de conservation des sols comme l'établissement de coupe-vent et la plantation d'arbres, la construction de routes d'accès indispensables pour les approvisionnements alimentaires et de la sensibilisation et de la formation des populations à la diversification des cultures résistant à la sécheresse.
90. L'Office de gestion des catastrophes fournira des articles non alimentaires (outils à main et matériaux) d'une valeur de 200 000 dollars pendant la période de trois ans au moyen d'un crédit inscrit au budget national de 2000–2001.



91. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM collaborera avec l'Unité d'alerte rapide nationale pour donner des informations et des analyses des risques à divers niveaux. L'Unité ACV appuiera par ses activités la programmation en matière de surveillance des cultures saisonnières, de préparation aux imprévus, de ciblage, d'analyse et de cartographie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des ménages. Une base de données ACV sera réalisée à l'intention du PAM et des services gouvernementaux. Les villages visés des zones de montagne devraient aussi bénéficier d'un programme de formation du FIDA dans le secteur agricole favorisant les stratégies durables de réduction des risques.
92. En collaboration avec l'Office de gestion des catastrophes, le PAM a créé un groupe consultatif sur la gestion des catastrophes qui comprend l'Office lui-même, les ministères de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, des autorités locales, l'UNICEF et des ONG. Ce groupe sera encouragé à servir de centre de dialogue politique avec les diverses parties prenantes et à donner des avis pendant l'exécution. Le Ministère de la planification économique coordonne l'ensemble de la politique.
93. **Participants et avantages escomptés.** Les activités viseront les zones exposées aux catastrophes des districts de montagne et du bassin du Senqu. Pendant la première et la deuxième année, des ressources seront à disposition pour 2 080 bénéficiaires (416 participants) dans les quatre districts de montagne. Il est envisagé de porter le nombre de bénéficiaires à 3 885 personnes (777 participants) pendant la troisième année car des villages plus isolés devraient alors être couverts. On prévoit que 55 pour cent des participants seront des femmes et 75 pour cent des bénéficiaires des distributions de vivres seront des femmes et des enfants. Selon les besoins des communautés, les disponibilités de main-d'œuvre et le type d'actifs créés, un mécanisme de roulement pourrait être appliqué pour permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires de participer. Des liaisons en matière de ciblage des villages en vue d'activités de formation professionnelle et générale seront organisées par le truchement des comités de développement villageois et les autorités locales.
94. Les activités seront identifiées sur la base d'un ensemble, de techniques d'évaluation participative des besoins et des risques et de données d'évaluation et de cartographie de la vulnérabilité. Les communautés et les districts renforceront leur capacité de gestion des catastrophes.
95. L'Office de gestion des catastrophes bénéficiera de l'initiative d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité appuyée par le PAM pour localiser en temps voulu les populations vulnérables et identifier leur situation et les stratégies de ciblage. Le PAM, de concert avec les ministères et les ONG, aidera l'Office à mettre au point une politique nationale d'aide alimentaire en liaison avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.
96. **Appui, coordination et dispositif de suivi et d'évaluation.** L'Office de gestion des catastrophes coordonnera la mise en œuvre des plans de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets et identifiera des activités pilotes au niveau communautaire. Les indicateurs de suivi et d'évaluation suivants seront appliqués:
- a) création d'un groupe multi-institutions d'analyse de la vulnérabilité;
  - b) nombre d'équipes d'atténuation des catastrophes au niveau des villages et des districts en activité et composition de ces équipes par sexe;
  - c) nombre de plans locaux de gestion des catastrophes;



- d) nombre d'actifs créés à des fins de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets; et
  - e) participation active des communautés (femmes) aux dispositifs de gestion des produits alimentaires, des activités et d'entretien.
97. **Estimation des coûts.** Cette activité aura besoin de 700 tonnes d'aide alimentaire. Les COD sont estimés au total à 246 320 dollars pour les trois années prévues, en sus du projet No 352.08 qui prendra fin au premier trimestre de l'an 2000 (un solde d'engagement de 496 tonnes correspondant à 198 850 dollars de COD est déjà disponible au titre de ce projet). Les coûts pour le gouvernement pendant la phase en cours atteindront 60 000 dollars; dans le cadre de l'activité fondamentale 4, ils se chiffreront à 290 000 dollars, contribution TIEM non comprise.

## CONTEXTE D'EXECUTION DU PROGRAMME

### Problèmes clés et risques

98. Le Lesotho est un pays exposé aux catastrophes et il peut être nécessaire de faire face à des crises à tout moment. Les ressources d'aide alimentaire et autres requises à cette fin ne sont pas comprises dans le présent programme de pays.
99. Le gouvernement devrait poursuivre sa politique de réduction de la pauvreté et continuer à améliorer la sécurité alimentaire des ménages dans le cadre de sa stratégie de développement de base avec l'aide des donateurs (aide alimentaire).
100. Le regain d'instabilité politique constaté récemment pourrait compromettre l'exécution des activités dans le cadre du programme de pays.

## PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

### Examen préalable

101. Pour chaque activité fondamentale, le bureau de pays du PAM établira avec le gouvernement et les partenaires d'exécution un résumé des activités donnant les indications suivantes: résultats; besoins de produits alimentaires; activités de contrepartie; sources de fonds gouvernementaux et extérieurs; calendrier d'exécution; plan d'utilisation des produits alimentaires et des moyens financiers; enfin, obligations de suivi, d'évaluation et de rapports.
102. L'UNESCO et le PAM ont effectué un examen à mi-parcours de l'Activité fondamentale 1 en 1996. Les recommandations ont été mises en œuvre et sont reprises dans le plan d'activités en cours. Le document concernant les activités du programme de pays concerne également le Bureau de liaison UNESCO/PAM. Une évaluation de l'activité fondamentale 2 sera entreprise avec les spécialistes régionaux disponibles, compte tenu de l'examen interne des opérations d'alimentation d'urgence du PAM dans les centres d'éveil pendant les troubles intérieurs récents. Les études préparatoires effectuées par l'UNESCO et l'OIT en vue de l'activité fondamentale 3 dégagent les grands problèmes qui devront être abordés avec le concours de spécialistes locaux. L'activité fondamentale 4 fera l'objet d'un examen préalable avec des spécialistes locaux aux niveaux du pays, du district et du village.



103. Les partenariats avec les donateurs seront étudiés plus avant à l'occasion de diverses évaluations préparatoires. Des consultations avec les bureaux de liaison des institutions spécialisées des Nations Unies continueront d'être organisées pour chacun des documents relatifs aux activités.
104. C'est le Ministère de la planification qui est chargé de la coordination du programme de pays. Pour chacune des quatre activités proposées, un document de projet est élaboré avec tous les partenaires d'exécution, conformément aux directives de l'institution gouvernementale en cause. Le bureau régional sera invité à donner des avis sur les documents d'activités du programme de pays. Les budgets de ces activités sont communiqués au siège du PAM pour approbation. Le Comité du programme de pays fait fonction de comité local d'examen du programme; il examinera et approuvera, le cas échéant, les conclusions de l'étude préparatoire et les résumés d'activités à soumettre pour approbation et signature au représentant du PAM.
105. Ce processus devrait se terminer peu après que le Conseil d'administration ait approuvé le programme de pays. Le Gouvernement du Lesotho et le bureau de pays du PAM devraient signer les divers plans d'opération en novembre 1999.

## Mise en œuvre du programme

### *Capacités du bureau de pays*

106. Les ressources globales d'aide alimentaire disponibles pour le Lesotho ont accusé une forte baisse, tombant de 8 152 tonnes en 1998 à environ 4 000 tonnes par an de 2000 à 2002, en raison surtout de l'achèvement du projet de travaux publics routiers (4 051 tonnes en 1998). Des apports techniques permettront d'améliorer les trois nouvelles activités pendant la phase de démarrage. En raison de l'importance particulière donnée aux zones de montagne, un suivi intensif est nécessaire. Il faudra avoir recours à l'appui de l'Unité ACV pour améliorer le ciblage et l'évaluation des besoins en vue des activités bénéficiant de l'aide du PAM. Le renforcement de la capacité de suivi sur le terrain est un des principaux objectifs de la réorganisation du bureau qui est en cours.

### *Logistique*

107. Les zones montagneuses du Lesotho posent des problèmes particuliers. Un système de communication étendu sur le terrain est en cours d'installation. L'Unité de gestion des produits alimentaires reste le principal partenaire pour la distribution des denrées. Des échanges de vues ont été entrepris avec le gouvernement pour sous-traiter progressivement les opérations de terrain à des entreprises privées. L'emploi de poneys et de mulets dans les zones les plus isolées est envisagé. On aura de plus en plus largement recours aux achats régionaux et locaux.

### *Gestion participative*

108. La participation bénéficiaire sera assurée par le truchement de comités de gestion locaux, de conseils des communautés et d'ONG qui devront faire la preuve de leur présence dans les communautés avant d'être incluses dans les activités du programme de pays.

### *Suivi et vérification du programme*

109. Le principal rapport de suivi sera le rapport annuel du Comité du programme de pays lui-même fondé sur les rapports d'activité réguliers du bureau de pays et les examens de la



gestion des activités fondamentales. Les rapports d'analyse de la vulnérabilité seront mis à jour selon les besoins. Des rapports des donateurs et le rapport annuel du Bureau de pays seront présentés. Une vérification au niveau local des quatre activités fondamentales est prévue au premier semestre de 2002.

---

## EVALUATION

110. Une évaluation en fin de parcours du programme de pays formulera des enseignements utiles pour une phase ultérieure éventuelle. Le coût de 20 000 dollars de cette évaluation est inscrit au budget des coûts d'appui directs (CAD).



## ANNEXE I

## BUDGET DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE LESOTHO 2000-2002

Activités du programme de pays	COD				CAD <sup>2</sup>	Coûts opérationnels totaux <sup>3</sup>
	Volume de produits alimentaires (tonnes)	Coûts des produits alimentaires (dollars)	Transport (dollars)	Autres COD <sup>1</sup> (dollars)		
1. Assistance alimentaire aux écoles primaires	10 800	2 666	1 456	320 000	544 672	4 986
2. Centres d'éveil des jeunes enfants	645	212 850	73 450	139 500	32 040	457 840
3. Vivres pour le renforcement des capacités	130	109 200	18 500	16 000	6 400	150 100
4. Soutien aux initiatives de préparation aux catastrophes et atténuation de leurs effets	700	147 320	69 000	30 000	32 040	278 360
5. Activités poursuivies en 2000 (352.08)	496	105 900	71 950	21 000	25 632	224 480
<b>Total opérations fondamentales (PAM)</b>	<b>12 771</b>	<b>3 231</b>	<b>1 691</b>	<b>526 500</b>	<b>640 792</b>	<b>6 000</b>
<b>Total COD</b>			<b>5 457 005</b>			
Gouvernement						383 000
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>6 483 000</b>

<sup>1</sup> Les autres coûts opérationnels direct (COD) comprennent les articles non alimentaires à affecter à la gestion du projet du gouvernement.

<sup>2</sup> Coûts d'appui directs: ressources en personnel, articles non alimentaires et services nécessaires exclusivement pour être utilisés par le PAM à des fins d'appui direct du projet.

<sup>3</sup> Non compris les coûts d'appui indirects qui seront calculés sur la base du taux standard fixé par le Conseil d'administration.

<sup>4</sup> Sur le montant de 6 097 795 dollars requis, environ 700 000 dollars ont déjà été engagés dans le cadre de projets en cours.

<sup>5</sup> Il s'agit de la contribution du gouvernement directement liée à la gestion des produits alimentaires, à l'exclusion des autres coûts d'exécution du programme de pays à la charge du gouvernement (environ 2,1 millions de dollars).



## ANNEXE II









## ANNEXE III



**MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE LESOTHO (2000-2002) – INDICATEURS CLÉS À SUIVRE**

Activités	Organes de supervision et/ou exécution	Groupe cible	Objectifs	<b>Indicateurs clés de résultats</b>
<b>Activité fondamentale 1— Assistance alimentaire aux écoles primaires</b>	Ministère de l'éducation	Elèves des écoles primaires âgés de 10 à 12 ans des zones montagneuses	Stabiliser la fréquentation	Abaissement du taux d'abandon global à sept pour cent, contre 11 pour cent pour les garçons et 7,5 pour cent pour les filles à l'heure actuelle
	Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaire		Réduire les taux d'abandon	Retrait de l'aide à 80 écoles passant à des activités autonomes de développement durable
	Volontaires du Peace Corps (Etats-Unis)			Soutien de la communauté mesuré en pourcentage de parents d'élèves inscrits participant à des activités liées à l'autonomie des écoles (pas moins de 50 pour cent)
			Appoint alimentaire pour soulager la faim dans l'immédiat	<b>Indicateurs clés de processus</b>
				Distribution en temps voulu d'une boisson en début de matinée dans toutes les écoles recevant une aide alimentaire au cours des trois ans d'exécution
				Entreposage en temps voulu des produits dans les installations des bénéficiaires
<b>Activité fondamentale 2— Centres d'éveil des jeunes enfants</b>	Ministère de l'éducation (enseignants spécialisés de zone et NTTS)	Enfants fréquentant des centres d'éveil à base communautaire dans des zones montagneuses	Accroître le nombre d'enfants fréquentant les centres d'éveil dans les districts visés	<b>Indicateurs clés de résultats</b>
	Unité responsable des centres d'éveil			Augmenter d'au moins 10 pour cent le nombre d'enfants (par sexe) fréquentant les centres un an après le début des distributions alimentaires

**MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE LESOTHO (2000-2002) – INDICATEURS CLÉS À SUIVRE**

Activités	Organes de supervision et/ou exécution	Groupe cible	Objectifs	
<b>Activité fondamentale 2— Centres d'éveil des jeunes enfants</b> (suite)	PAM		Contribuer à la consommation d'aliments nutritifs des jeunes enfants dans les zones montagneuses	Accroître le nombre d'enfants, dont 10 à 20 pour cent souffrent de malnutrition, qui reçoivent des aliments dans les centres d'éveil inscrits
	UNICEF Peace Corps (Etats-Unis)		Encourager l'identification des centres d'éveil existants et la création de nouveaux centres dans les zones frappées par l'insécurité alimentaire	Porter le nombre de centres ouverts et en activité de 472 à 550 en 2002  Accroître de 10 pour cent le nombre de centres d'éveil inscrits (centres déjà existants mais non inscrits) dans les districts frappés par l'insécurité alimentaire  Participation renforcée des parents et des communautés aux centres d'éveil c'est-à-dire accroissement du nombre de parents (par sexe) s'occupant du fonctionnement quotidien des divers centres  <b>Indicateurs clés de processus</b>  Entreposage en temps voulu des produits alimentaires dans les installations des bénéficiaires
<b>Activité fondamentale 3— Vivres pour le renforcement des capacités</b>	Ministère de l'éducation	Assistants volontaires des postes d'instruction et assistants donnant des cours d'alphabétisation, principalement aux jeunes gardiens de troupeaux dans les zones montagneuses	Accroître le nombre et la fréquence des actions d'éducation non scolaire, notamment des classes d'alphabétisation pour les personnes frappées par l'insécurité alimentaire, en particulier les jeunes gardiens de troupeaux	<b>Indicateurs clés des résultats</b>  Faire passer le nombre de LPA (par sexe) de 340 à 400 pendant la durée du projet  Augmenter le nombre de cours d'alphabétisation (de 30 à 40 en moyenne) organisés par les LPA dans les districts visés
	LDTC LANFE PAM Cultures maraîchères pour le bien-être des organisations rurales			

**MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE LESOTHO (2000-2002) – INDICATEURS CLÉS À SUIVRE**

Activités	Organes de supervision et/ou exécution	Groupe cible	Objectifs	
<b>Activité fondamentale 3— Vivres pour le renforcement des capacités (suite)</b>	<i>Bethel Business and Community Development Centre</i>	Accroître l'accès à la formation technique et pratique des populations rurales des montagnes, en particulier les femmes	<p>Augmenter le nombre de stagiaires souffrant d'insécurité alimentaire (par sexe) terminant les cours avec succès, dont au moins 5 pour cent de jeunes gardiens de troupeaux</p> <p>Accroître le nombre de cours de formation offerts aux populations rurales des montagnes par région et par an, par rapport aux chiffres actuels</p> <p>Porter de 30 à 40 le nombre moyen de stagiaires suivant les cours</p> <p>Améliorer les liaisons entre les organisations participant à l'éducation non scolaire</p>	<b>Indicateurs clés des résultats</b>
<b>Activité fondamentale 4— Soutien aux initiatives de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets</b>	<p>Office de gestion des catastrophes</p> <p>Système national d'alerte rapide</p> <p>Ministère de l'agriculture (départements des cultures, de l'élevage, de la conservation, des forêts et de la planification et de l'utilisation des terres)</p> <p>Ministère des autorités locales</p>	<p>Au moins cinq villages par districts des zones montagneuses de tout pays, y compris les localités qui seront identifiées par analyse et cartographie de la vulnérabilité, comme particulièrement exposés aux catastrophes</p>	<p>Permettre aux ménages pauvres des zones exposées aux catastrophes d'investir dans la formation aux initiatives communautaires de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets</p>	<p>Création d'un groupe multi-institutions d'analyse de la vulnérabilité</p> <p>Quatre-vingt pour cent des équipes de gestion des catastrophes au niveau du village et du district déjà formés fonctionnent et sont bien équilibrés entre les sexes du point de vue de leur composition et de leur direction</p> <p>Quatre-vingt pour cent ont un plan local de gestion des catastrophes</p> <p>Quatre-vingt pour cent ont lancé des initiatives communautaires visant à créer des actifs pour la préparation aux catastrophes ou l'atténuation de leurs effets, conformément au plan</p>

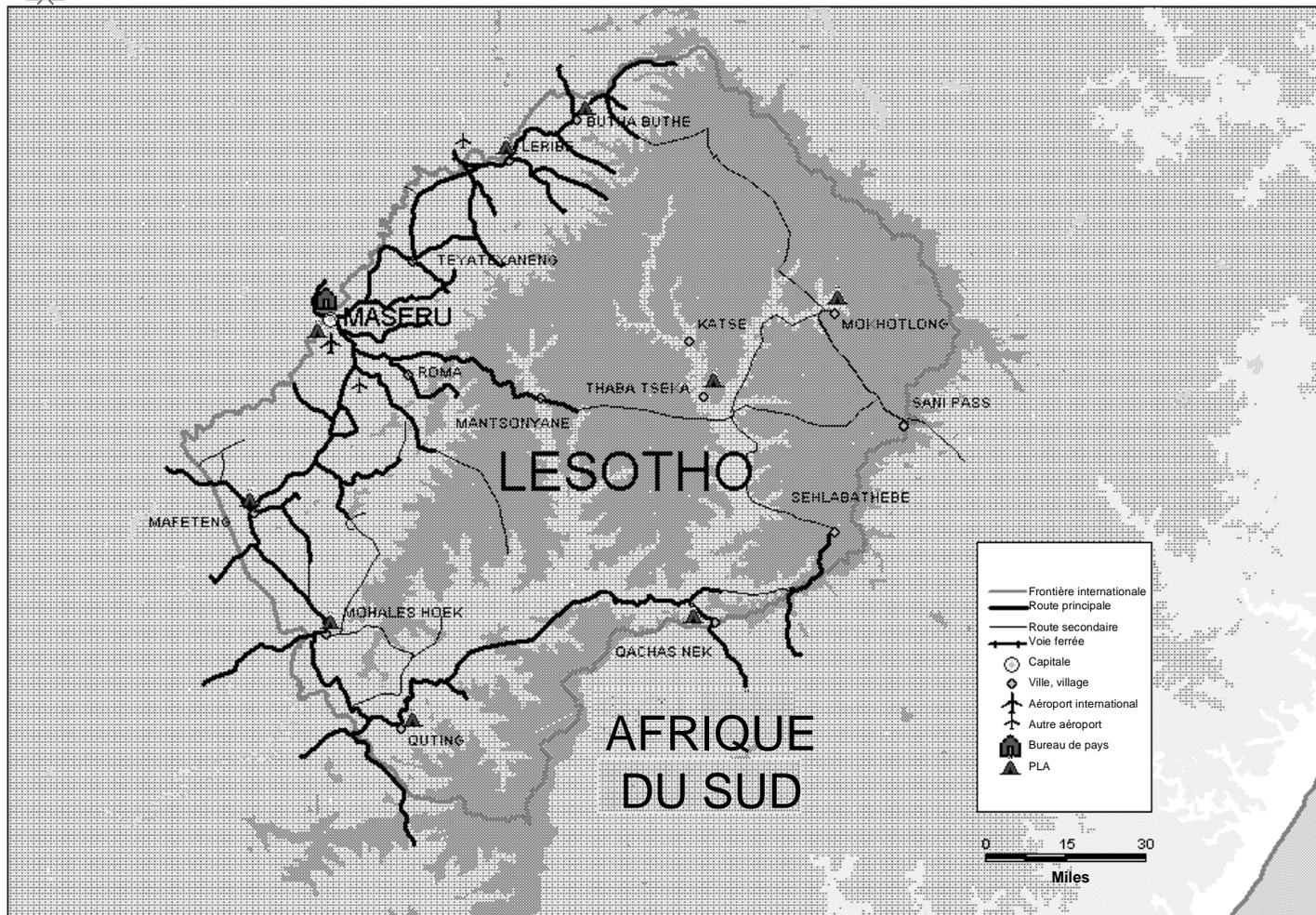
**MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE LESOTHO (2000-2002) – INDICATEURS CLÉS À SUIVRE**

Activités	Organes de supervision et/ou exécution	Groupe cible	Objectifs
<b>Activité fondamentale 4— Soutien aux initiatives de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets (suite)</b>	<p><i>World Vision Lesotho</i></p> <p><i>Rural Self-help Development Association</i></p> <p>Croix-Rouge du Lesotho</p> <p><i>Bethel Business and Community Development Centre</i></p>		<p>Dans 80 pour cent des cas, les communautés (femmes) participent activement aux activités concernant les produits alimentaires, la gestion et l'entretien</p> <p><b>Indicateurs clés de processus</b></p> <p>Entreposage en temps voulu des vivres dans les installations des bénéficiaires</p>





## Lesotho: topographie, géographie et principaux couloirs de transport



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.